



Fédération composée de :
SNAPE AFB,
SOLIDAIRES Industrie Développement Durable,
SOLIDAIRES METEO,
SUD RECHERCHE EPST – SOLIDAIRES,
SUD RURAL TERRITOIRES.

Adresse physique et postale :
Bureau 03 A 26,
Plot I, Passage de l'Arche
MEEM/MLHD
92055 LA DEFENSE CEDEX

Site : www.solidairesenvironnement.org
Contact courriel : solidairesenvironnement@i-carre.net
téléphones : 01.40.81.66.86 ou 06.84.97.70.77

Comité technique ministériel du MTES / MCT, 6 juillet 2017

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, chers camarades,

Le fait que vous présidiez ce comité technique, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, peut être le signe que vous voulez relancer le dialogue social au sein de ce ministère, dialogue qui n'était que de pure forme durant le quinquennat précédent.

Pour Solidaires Environnement, il est temps de sortir de la seule logique budgétaire et comptable qui depuis 15 ans a fragilisé les services publics et la fonction publique qui les sert.

Depuis 2002, nos ministères actuellement dénommés de la transition écologique et solidaire (MTES) et de la cohésion territoriale (MCT) ont connu une baisse régulière de leurs moyens.

D'après le rapport de 2015 sur l'état de la fonction publique et les rémunérations, entre 2002 et 2012, durant les quinquennats de M. Chirac puis de M. Sarkozy, le nombre d'agents de nos ministères a diminué de 4,8 % par an. D'après les données de la DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique), entre 2013 et 2017, sous la présidence de M. Hollande, les effectifs en ETPT (effectifs temps plein travaillé) sont passés de 52 392 à 42 131, soit une baisse annuelle... de 4,8 % elle aussi. Admirons la constance de la politique de l'État, quelle que soit la couleur des gouvernements qui se sont succédé !

Peut-on espérer, pour ce quinquennat qui commence, sinon une inversion de tendance, au moins un gel de cette course à la baisse ?

Certaines annonces, dont le discours de politique générale de M. le Premier Ministre il y a deux jours, laissent croire que non.

Le programme électoral de M. Macron prévoit une diminution de 120 000 postes de fonctionnaires dans les 5 ans à venir, dont 50 000 pour la fonction publique de l'État.

M. Philippe disait mardi qu'il faut remettre en cause certaines missions et qu'aucun ministère ne sera sanctuarisé.

Le dernier rapport de la Cour des Comptes « Situation et perspectives des finances publiques » pointe une pseudo-nécessité d'économies et préconise notamment :

- le non-remplacement de deux départs à la retraite sur trois dans les ministères jugés non-prioritaires,
- la suppression du supplément familial de traitement,
- la baisse du nombre de promotions,
- l'augmentation différenciée du point d'indice selon les fonctions publiques (État, hospitalière, territoriale),
- le gel du point d'indice.

M. Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, s'est alors empressé d'annoncer aux médias, le 29 juin dernier, le gel du point d'indice des fonctionnaires pour 2018, sans attendre le Conseil Commun de la Fonction Publique qui aura lieu le 10 juillet prochain. Cela montre bien à quel point la fonction publique est pour ce gouvernement une des principales variables d'ajustement budgétaire. Rappelons que les fonctionnaires ont subi d'importantes pertes de pouvoir d'achat cumulées : 18,48 % depuis 2000.

Cette annonce confirme les craintes que Solidaires avait exprimées notamment par rapport à l'absence de Ministère de la Fonction Publique de plein exercice. À l'évidence lorsque le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a besoin de faire des coupes budgétaires, nul besoin de discussion. Il suffit qu'il s'adresse à lui-même puisqu'il est également en charge de la Fonction Publique.

Chaque année, la Cour des Comptes préconise les mêmes recettes éculées : réduire la fonction publique, au prétexte d'économies indispensables pour respecter les objectifs fixés par la commission européenne.

Plutôt que de chercher systématiquement des marges de manœuvre dans des coupes budgétaires (et notamment par ces suppressions de postes), Solidaires considère qu'il faudrait en premier lieu s'intéresser aux possibilités d'accroître les recettes notamment par la lutte contre la fraude fiscale générée essentiellement par le monde de la finance et des entreprises. Pour rappel, environ 60 à 80 milliards d'euros, soit l'équivalent du cinquième du budget de L'État font l'objet d'évasion et de fraude chaque année.

Solidaires Environnement considère que le gouvernement doit s'engager dans une véritable discussion sur les missions de service public assurées par la fonction publique. Cette question maintes fois évoquée n'a jamais été prise à bras le corps par les gouvernements précédents. Ces investissements tant en postes qu'en moyens génèrent pour notre société des bénéfices socio-économiques importants avec des ratios supérieurs nettement à 1 en particulier dans nombre de compétences de nos ministères.

Le moral des agents n'est pas bon, face à la seule perspective stable qui leur apparaît : le ratatinement lent et insidieux des moyens et missions de nos ministères. Lors des audiences en bilatérale, nous avons pu vous communiquer nos revendications et faire remonter les inquiétudes des agents de nos ministères ou des Établissements ou Agences sous tutelle de ceux-ci et espérons avoir aujourd'hui quelques réponses sur ces points.

Solidaires Environnement attend de vous, Mme la Ministre, M. le Ministre, des annonces qui redonnent à tous nos collègues le moral, notamment en fixant un cap clair et des perspectives

de développement, et qui se traduisent par des mesures concrètes lors du CTM budgétaire de l'automne prochain.

Je vous remercie pour votre attention.